



STRATÉGIE DE
L'ARC



AGILE · INTÉGRÉE · INCLUSIVE

Photo : Lockheed Martin



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1	PROCHAINES ÉTAPES POUR L'ARC	19
INTRODUCTION	2	GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE DE LA STRATÉGIE	19
CONTEXTE STRATÉGIQUE	4	CONCLUSION	20
VISION DE L'ARC	7		
AVANTAGE OPÉRATIONNEL	8		
AGILITÉ	8		
INTÉGRATION	9		
INCLUSION	10		
L'ARC D'AUJOURD'HUI	11		
MISSION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ARC	13		
MISSION DE L'ARC	14		
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	15		
VALORISER NOS GENS	15		
ÊTRE PRÊTS À MENER DES OPÉRATIONS	16		
SE MODERNISER POUR L'AVENIR	17		
S'ENGAGER ET S'ASSOCIER POUR RÉUSSIR	18		



Nous sommes à un point d'inflexion de l'histoire. Les menaces actuelles et émergentes montrent clairement le caractère changeant des conflits. Les engagements interétatiques, y compris l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Russie, constitue la réalité d'aujourd'hui, et nos adversaires prennent l'initiative dans tous les domaines. Dans ce contexte, le Canada n'est plus un sanctuaire éloigné; nous n'avons plus le luxe de fonctionner de la même manière que par le passé. Entre-temps, nous reconnaissons

que notre capacité et nos ressources sont inférieures à ce que nous souhaiterions qu'elles soient. Dans l'intérêt de notre sécurité et de notre défense collectives, nous avons besoin d'une marche à suivre claire et réalisable.

L'Aviation royale canadienne (ARC) doit se moderniser et évoluer en réponse à un environnement de sécurité en constante évolution. Cette évolution comprend la présentation d'outils jamais exploités auparavant par l'ARC et la mise à niveau et le remplacement d'une proportion importante de nos capacités. En fait, l'ARC de 2035 sera très différente de l'ARC d'aujourd'hui. Le changement est imminent.

Pour l'emporter, nous présentons une nouvelle *Stratégie* qui nous guidera dans le cadre de ces temps dangereux et difficiles; une *Stratégie* qui assure une trajectoire cohérente et succincte pour l'avenir de la puissance aérienne et spatiale. Cette *Stratégie* nous permettra de détecter et de dissuader efficacement les menaces et, le cas échéant, de combattre et de gagner.

Ces défis s'accompagnent de grandes possibilités pour ceux qui ont du courage et de la conviction. Je suis quotidiennement inspiré et touché par nos aviateurs et leurs familles en raison de leur dévouement exceptionnel et de leur soutien indéfectible. C'est pourquoi le fondement de notre *Stratégie* commence par les personnes, dans un engagement renouvelé à **valoriser nos gens et à investir dans leur avenir**.

Notre *Stratégie* met également l'accent sur la bonne combinaison de capacités afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la défense du Canada. Notre *Stratégie* vise à ce que nous soyons toujours **prêts à mener des opérations** et à disposer de la capacité à protéger les intérêts du Canada au pays et à l'étranger.

Alors que les technologies émergentes continuent de modifier le paysage des conflits, nous devons être proactifs et agir de manière délibérée pour devancer nos adversaires en **nous modernisant pour faire face aux défis de demain**.



Enfin, notre statut de force prête à l'action et apte au combat dépend de la capacité de l'ARC à trouver des moyens de **s'engager et de s'associer** plus efficacement avec nos alliés, les milieux académiques, scientifiques et industriels et les communautés locales pour des succès futurs.

Ensemble, nous bâtissons l'ARC dont le Canada a besoin : une force aérienne et spatiale **agile, intégrée et inclusive** sur laquelle on peut compter pour obtenir un **avantage opérationnel**.

Je demande à tous les aviateurs d'adopter notre nouvelle *Stratégie* et de participer activement à d'autres améliorations au cours de cette période passionnante et déterminante de l'ARC. Nous nous le devons les uns aux autres et nous le devons également aux Canadiens. Ensemble, **notre Force aérienne** réussira.



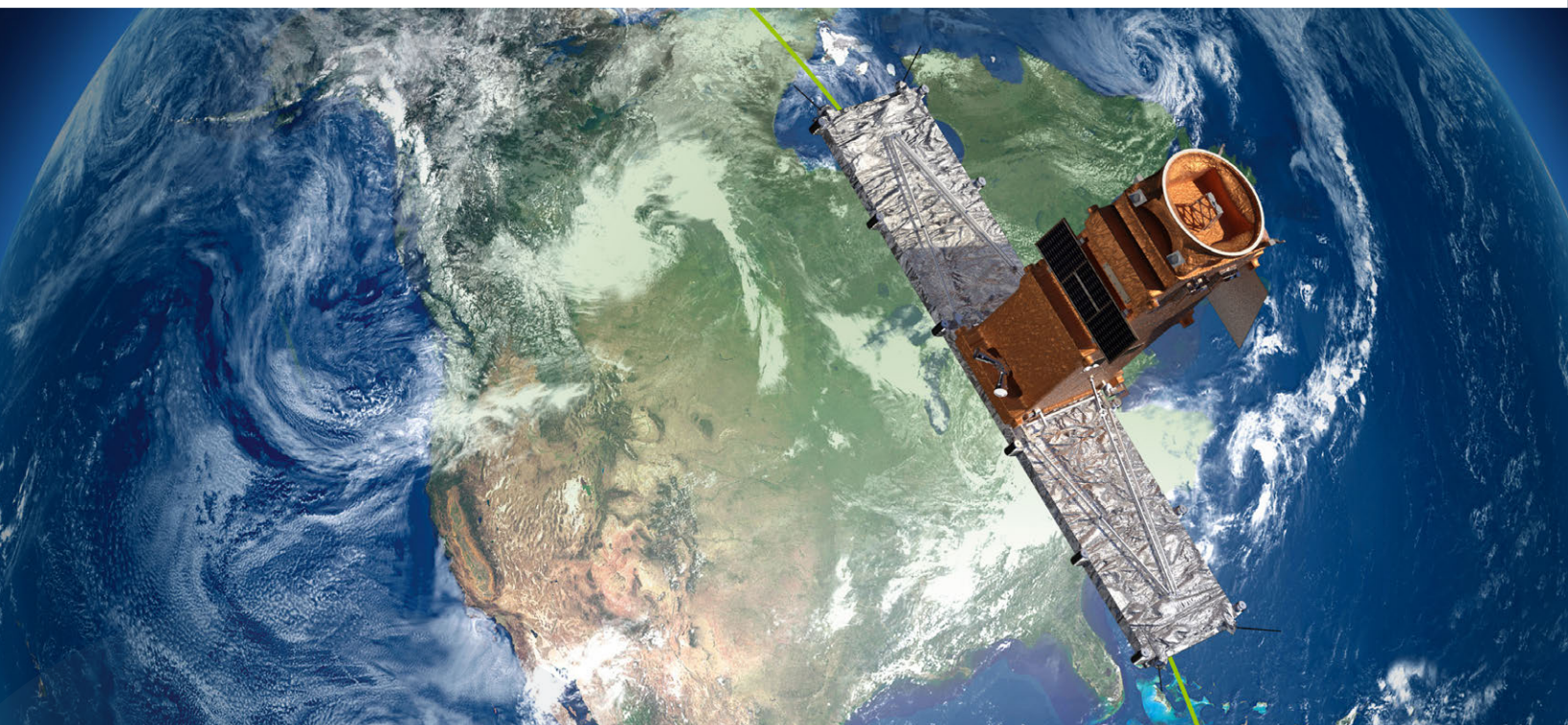
Lieutenant-général E. J. Kenny

Commandant de l'Aviation royale canadienne

Sic Itur Ad Astra



INTRODUCTION



**UNE PUISSANCE
AÉRIENNE ET SPATIALE
AGILE ET RÉACTIVE**





L'agilité et la capacité d'adaptation de la puissance aérienne et spatiale, ainsi que les effets stratégiques qu'elles produisent, sont essentielles aux opérations militaires. Ces caractéristiques continueront d'être les éléments fondamentaux d'une réponse militaire dans tous les domaines aux événements nationaux, à la défense continentale et aux opérations expéditionnaires. Pour demeurer pertinente sur le plan opérationnel, l'ARC doit changer sa façon d'attirer, de recruter, de former, de perfectionner et de maintenir en poste du personnel hautement qualifié tout en adoptant une culture d'adaptation, des technologies de pointe et des capacités innovatrices. Elle doit améliorer sa capacité de développement, de mise sur pied et d'emploi de la force dans le cadre d'une réponse des Forces armées canadiennes (FAC) dans tous les domaines dans un contexte difficile de menace et d'incertitude.

Le défi consiste à mettre sur pied une ARC hautement efficace qui dispose de capacités opérationnelles dans le domaine aérien et spatial, qui est axée sur la défense du Canada et, par extension, sur la défense de l'Amérique du Nord, tout en maintenant une capacité de mener des opérations expéditionnaires. L'ARC doit demeurer une force hautement apte au combat, capable de produire des effets de précision cinétiques et non cinétiques.

L'ARC doit adhérer aux politiques du gouvernement du Canada (GC) en matière de défense et d'approvisionnement tout en réalisant les changements nécessaires. Nous reconnaissons que d'autres entités que l'ARC gèrent des éléments qui affectent notre institution, notamment l'infrastructure, la cybersécurité, la guerre électronique, le soutien logistique, l'administration du personnel et la technologie de l'information. Par conséquent, la planification future qui découle de la *Stratégie* doit se poursuivre sur une voie consultative, l'ARC influençant positivement les parties externes pour favoriser sa réalisation.



CONTEXTE STRATÉGIQUE



**ÉVOLUER POUR
RÉPONDRE AUX
BESOINS DE DÉFENSE
DU CANADA**





Exemples de technologies et de capacités émergentes

L'intelligence artificielle (IA) permettra aux systèmes autonomes de réagir à leur environnement et d'exécuter des tâches qui dépendent davantage de la situation, ainsi que des fonctions synchronisées et intégrées avec d'autres systèmes autonomes.

L'apprentissage machine (AM) est la capacité des systèmes autonomes à apprendre et à prévoir des scénarios possibles en analysant d'énormes volumes d'informations recueillies.

L'infonuagique permet le partage de données entre plusieurs utilisateurs et crée une capacité de stockage de données et une puissance de calcul nettement supérieures.

La fusion des données des capteurs est un logiciel qui combine les informations provenant de plusieurs capteurs pour améliorer les performances du système. Cette technologie peut s'intégrer à une grande variété de plateformes de défense, notamment les systèmes d'aéronef télépilotes (SATP), les engins spatiaux, les missiles, les véhicules militaires, les navires, les systèmes marins, les satellites et les fusées.

La technologie quantique (TQ) est un domaine technologique émergent qui promet de faire progresser, de perturber ou de rendre possible une toute nouvelle fonctionnalité dans de multiples domaines, notamment la détection, les communications et le traitement informatique pour une variété d'applications de défense, de sûreté et de sécurité.

Parmi les préoccupations géostratégiques actuelles figurent la reprise de la concurrence stratégique avec les autocraties, comme la Russie et la Chine, et l'augmentation des tensions ou des conflits purs et simples dans la région indo-pacifique, au Moyen-Orient et en Europe. La recrudescence des organisations extrémistes violentes (étatiques et non étatiques) présente des risques et des difficultés considérables dans le contexte de sécurité moderne. Le comportement agressif et expansionniste de nombreux adversaires déstabilise encore davantage la situation géopolitique, ce qui nécessite des forces de combat capables d'intervenir à l'échelle mondiale et de fournir un soutien agile au combat. Le Canada n'est plus un sanctuaire dans ce nouveau monde, où l'ancien refuge que constituait la distance est désormais menacé par l'avènement des armes hypersoniques à longue portée, et par l'exploitation de l'environnement de l'information, du domaine spatial et du cyberdomaine. Ce fait accroît l'importance des capacités de détection, de dissuasion et de défense et de notre capacité à vaincre les adversaires.

Les capacités de l'ARC doivent évoluer rapidement pour assurer un avantage opérationnel dans le domaine aérien et spatial. Le développement technologique continu sera crucial pour protéger la souveraineté canadienne et pour mettre en place des capacités expéditionnaires crédibles et permettre à l'ARC de s'intégrer à la force interarmées des FAC et aux forces de nos plus proches alliés. Les technologies émergentes et perturbatrices créent un environnement nécessitant une innovation pertinente et rapide du domaine de la défense. Il est primordial que nous tirions parti de ces technologies pour créer de nouvelles capacités et renforcer la sécurité du Canada.

Les systèmes autonomes et sans pilote et l'IA, l'AM, l'infonuagique, la fusion des données des capteurs et la TQ sont des technologies novatrices que l'ARC doit exploiter pour conserver un avantage opérationnel à l'avenir. Ces technologies représenteront une augmentation considérable des capacités dans des domaines essentiels pour les forces aériennes et spatiales modernes, notamment le commandement et contrôle (C2); le renseignement, la surveillance et la reconnaissance; ainsi que le traitement, l'exploitation et la diffusion des données recueillies à partir de plateformes aériennes et spatiales. L'exploitation de ces technologies permettra à l'ARC de réduire les délais de décision et d'accroître la qualité des décisions liées à l'exécution des opérations, d'affiner et d'améliorer le maintien en puissance par l'application de données et de l'analytique,

d'améliorer les systèmes et les méthodologies d'instruction de l'ARC et de mieux employer le personnel de l'ARC à des tâches utiles en rationalisant les processus ou en automatisant les tâches. Ces technologies permettront également à l'ARC d'envisager délibérément l'application du travail en équipe homme-machine dans certains secteurs, comme ceux des véhicules aériens avec ou sans équipage, afin d'accroître les effets opérationnels tout en optimisant les coûts de fabrication et d'acquisition.

L'ARC dépend d'un personnel hautement qualifié et instruit, possédant une expertise dans un large éventail de compétences. L'institution doit s'adapter pour concurrencer les autres employeurs et attirer, former, éduquer et maintenir en poste les talents nécessaires provenant de la mosaïque culturelle et de la démographie changeante du Canada. À l'instar de la société canadienne et des FAC dans leur ensemble, l'ARC doit relever des défis comme le vieillissement de la société, l'évolution de la conjoncture économique, l'évolution des attentes individuelles en matière d'équilibre entre le travail et la vie personnelle, la diversification des structures familiales et le besoin des membres de l'Équipe de la Défense d'avoir des cheminements de carrière et des modalités de travail plus souples.

De manière similaire, les changements climatiques continueront d'exercer des pressions sur l'ARC. Le nombre de situations où les conditions météorologiques défavorables se multiplient, entraîne l'augmentation du besoin d'aide militaire. L'accessibilité de l'Arctique en raison du retrait de sa banquise suscite l'intérêt du monde entier pour des raisons économiques et militaires. Le retrait des glaces dans le Nord ouvrira une nouvelle voie maritime par laquelle les nations concurrentes pourront menacer le Canada et l'Amérique du Nord, ce qui augmentera l'importance de la surveillance et du contrôle du Nord par le Canada.

Les adversaires et d'autres acteurs malveillants ciblent fréquemment les réseaux informatiques canadiens. Dans ce contexte de cybermenaces en constante évolution, l'ARC doit améliorer sa cyberrésilience et prendre des contre-mesures efficaces, y compris le développement des connaissances, de l'instruction et des systèmes pour contrer ces menaces, afin de préserver sa liberté d'action et de pouvoir combattre et gagner dans tout cyberenvironnement disputé.

Les capacités spatiales font partie intégrante des opérations dans tous les domaines modernes et sont essentielles pour atteindre et maintenir l'efficacité militaire. Par conséquent, l'accès complet à un domaine d'opérations de plus en plus encombré, compétitif et disputé, et la liberté de mener des opérations dans celui-ci sont nécessaires. Or, certains pays sont en mesure de mettre en danger les capacités spatiales et de cibler les atouts essentiels pour réduire l'efficacité militaire. Le Canada doit donc développer des capacités spatiales avancées et résilientes, et accroître la recherche et le développement de pointe afin de conserver son avantage opérationnel.

De plus, l'accès sans entrave au spectre électromagnétique et son exploitation restent essentiels à la conduite des opérations militaires. L'ARC doit réussir dans les environnements électromagnétiques disputés au-delà de la guerre électronique traditionnelle en développant des technologies résilientes, redondantes et adaptatives qui peuvent toujours fonctionner dans un environnement avec un haut degré d'interférence électromagnétique.





VISION DE L'ARC



**OBTENIR UN AVANTAGE
OPÉRATIONNEL EN TANT
QUE FORCE AÉRIENNE
ET SPATIALE AGILE,
INTÉGRÉE ET INCLUSIVE**



Obtenir un avantage opérationnel en tant que force aérienne et spatiale agile, intégrée et inclusive.

Cette vision est à la base de la *Stratégie de l'ARC*. Les principes clés de l'agilité, de l'intégration et de l'inclusion permettront d'obtenir l'avantage opérationnel nécessaire pour rester pertinent aujourd'hui et à l'avenir. Pour déterminer les objectifs nécessaires et les actions associées, la définition de ces principes garantira une compréhension et une connaissance claires de leur pertinence pour la puissance aérienne et spatiale. Essentiellement, les mesures définies dans la présente *Stratégie* donneront de la substance à la vision et transformeront les aspirations en réalité.

Avantage opérationnel

L'obtention d'un avantage opérationnel pour dissuader et, si nécessaire, combattre et gagner, est le but ultime des forces militaires. L'avantage opérationnel passe par une force prête à l'action et apte au combat, capable de produire des effets de précision cinétiques et non cinétiques. Il s'agit de la capacité à détecter, dissuader, défendre et vaincre un adversaire avant que celui-ci ne soit en mesure de faire de même. L'ARC du futur s'assurera d'un avantage opérationnel en optimisant les caractéristiques dominantes de la puissance aérienne et spatiale, comme l'altitude, la vitesse et la portée. L'amélioration de ces attributs durables, combinée à une prise de décision efficace et à un commandement et un contrôle dans l'ensemble des domaines, facilitera l'obtention d'un avantage opérationnel.

Agilité

L'agilité est un élément clé de l'avantage opérationnel et se manifeste tant par l'agilité individuelle de l'esprit et du corps que par l'agilité institutionnelle. Ces deux formes d'agilité sont nécessaires pour faire face efficacement à l'incertitude qui règne dans les affaires nationales et mondiales et qui influe sur les opérations des FAC. L'agilité, c'est aussi l'accent mis sur des forces aériennes et spatiales qui sont rapidement déployables, évolutives, polyvalentes et adaptées aux exigences particulières des missions ainsi qu'aux priorités du GC. Cela signifie qu'il faut adapter les forces et l'instruction à des situations de sécurité et de défense qui évoluent rapidement dans des environnements d'opérations disputés, chez nous et dans le monde entier.





Agilité individuelle. L'ARC améliorera son perfectionnement professionnel, son éducation militaire et sa gestion des talents afin d'acquérir la maîtrise technique et professionnelle nécessaire pour permettre à son personnel de faire face à l'incertitude. L'ARC doit attirer, former et maintenir en poste du personnel motivé qui a l'aptitude de s'épanouir dans des environnements complexes et dynamiques. Les compétences recherchées (et à développer) ne sont pas seulement techniques, mais aussi intellectuelles, notamment les compétences en leadership et en pensée critique qui permettent de tirer le meilleur parti de la diversité qui sera au cœur de l'ARC du futur.

Agilité institutionnelle. L'agilité institutionnelle découle de la capacité à détecter les changements dans l'environnement opérationnel et à y répondre efficacement. L'optimisation des systèmes de C2, d'instruction, d'emploi du personnel et de soutien au sein de l'ARC est essentielle à l'agilité institutionnelle. En outre, il est nécessaire d'exercer une plus grande influence sur l'acquisition, l'administration du personnel, le soutien logistique, les processus décisionnels, les infrastructures, la cybersécurité, la guerre électronique et les technologies de l'information. À l'avenir, l'entreprise du développement de la force doit comporter des directives, des processus et une gouvernance qui sont bien définis et compris pour investir dans les capacités (ou s'en dessaisir) afin de développer les forces aériennes et spatiales dont le Canada a besoin.

Intégration

Essentielle à l'avantage opérationnel, l'intégration (de par sa conception) mène l'interopérabilité au niveau supérieur et entraîne la mise en œuvre d'une approche robuste de système de systèmes. L'ARC doit délibérément améliorer son intégration dans un environnement de force interarmées et dans l'ensemble de ses communautés opérationnelles et professionnelles. Elle doit adopter une approche tous domaines pour la défense du Canada, et avec les États-Unis pour la défense de l'Amérique du Nord. La première étape cruciale vers une intégration plus efficace au sein des FAC et avec les principaux alliés est l'intégration interne et horizontale au sein de l'ARC, fondée sur des initiatives en cours qui favoriseront sa modernisation en une force entièrement numérisée. L'accent mis par le développement de la force pour la défense du Canada et de l'Amérique du Nord améliorera l'intégration nécessaire avec les États-Unis et renforcera l'interopérabilité avec les alliés de l'OTAN et les partenariats de coalition plus larges.



Aussi, pour défendre efficacement le Canada, il faut produire les effets souhaités à l'aide de la puissance aérienne et spatiale et établir des partenariats solides avec d'autres ministères que l'ARC est souvent appelée à soutenir. L'ARC doit s'efforcer d'établir ou de renforcer les partenariats liés au développement efficace de la puissance aérienne et spatiale future, notamment avec des partenaires interarmées, des établissements universitaires, des industries de défense nationales et internationales, des communautés de recherche et de politique de défense et de sécurité, ainsi qu'avec d'autres forces de l'OTAN.

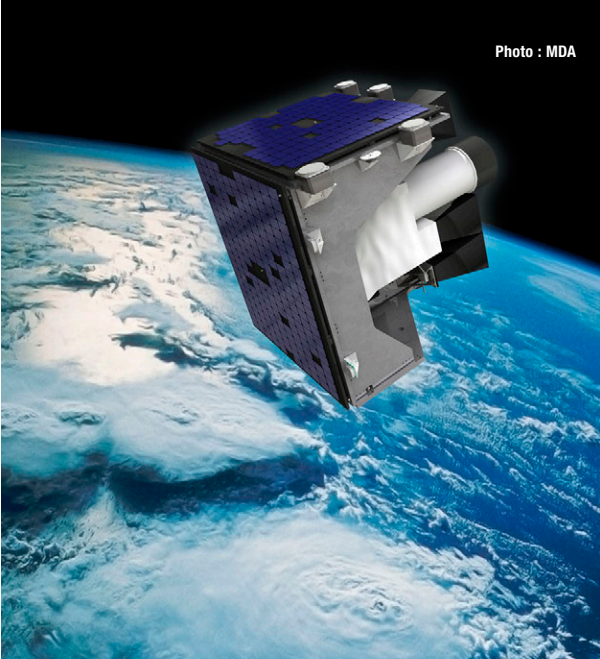
Inclusion

Pour sa part, l'inclusion nous rend plus forts, car la reconnaissance et la valorisation de nos origines et expériences distinctes contribuent au développement du potentiel unique de chacun. Multiplicatrice de force, l'inclusion accroît notre efficacité opérationnelle grâce à la diversité des perspectives et des points de vue. Elle conduit à une prise de décision plus saine en suscitant la confiance, en garantissant un sentiment d'appartenance et en renforçant la cohésion du groupe. L'inclusion encourage la créativité, favorise la motivation du groupe, accélère la résolution de problèmes, améliore la gestion du risque et augmente la productivité et le rendement.

Le concept d'inclusion va au-delà de la simple garantie que tous les membres d'une main-d'œuvre diversifiée aient le sentiment d'appartenir à l'organisation. L'inclusion consiste à permettre à chaque personne de s'épanouir dans un lieu de travail sécuritaire et respectueux. Un environnement et une culture de travail inclusifs permettent à tous les membres de l'Équipe de la Défense, soit tous les membres des FAC (Force régulière et Première réserve), les employés du ministère de la Défense nationale (MDN) et les employés des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (personnel des fonds non publics des Forces canadiennes), de participer et de réussir grâce à leurs origines et expériences diverses. Le fait de s'appuyer sur une variété de contributions permet à une organisation d'être réellement innovatrice en apportant des changements transformateurs afin de s'améliorer. L'innovation en soi exige une compréhension approfondie de facteurs comme les pratiques exemplaires, les leçons retenues et les objectifs de l'état final. Ainsi, l'inclusion et la pensée diversifiée favoriseront l'avantage opérationnel de l'ARC à l'avenir.



Photo : MDA



L'ARC D'AUJOURD'HUI



**RECONNAÎTRE NOS
DÉFIS ET RENFORCER
NOS CAPACITÉS**





Depuis sa création le 1^{er} avril 1924, l'ARC est une force aérienne et spatiale expérimentée au combat qui possède des décennies de participation à des opérations dans l'ensemble du spectre, incluant la sécurité intérieure, la recherche et sauvetage, l'aide humanitaire et l'assistance en cas de crise, ainsi que les opérations de combat expéditionnaires. Cette expérience reste au sein de l'institution et est incarnée par les membres de l'Équipe de la Défense en service. Ces personnes hautement qualifiées, compétentes et motivées représentent la base sur laquelle l'ARC du futur sera construite.

D'un autre côté, le caractère unique du service militaire impose des exigences importantes aux militaires et à leurs familles; ces exigences peuvent décourager les Canadiens de s'enrôler ou de rester dans les FAC. La culture et les valeurs des FAC et de l'ARC doivent suivre l'évolution de la société canadienne pour permettre à un plus large éventail de personnes de se reconnaître dans l'institution. Malgré les progrès réalisés au niveau de la qualité de vie et de la satisfaction professionnelle que l'on peut offrir à ceux qui sont intéressés et à ceux qui servent déjà dans l'ARC, des efforts ciblés d'amélioration doivent rester le centre d'attention.

L'ARC doit donc rationaliser ses besoins actuels et futurs en matière de capacités afin de relever les défis existants et de favoriser le renouvellement pour répondre aux exigences des missions actuelles et futures. De nombreuses capacités existantes sont inadéquates, rudimentaires et doivent être modernisées. La planification en approvisionnement doit évaluer et prendre en compte avec précision les effets de deuxième et troisième ordre de la mise en œuvre de projets, y compris les répercussions sur les personnes, l'instruction, les réseaux de données, l'essai et évaluation, les infrastructures et l'environnement. L'ARC doit adopter des mesures novatrices pour accélérer le changement dans le processus d'acquisition et la gestion du cycle de vie.

Le Canada est depuis longtemps membre du NORAD, de l'OTAN et du Groupe des cinq, et contribue aux opérations coalisées. Pour demeurer un partenaire responsable et à valeur ajoutée, l'investissement dans les technologies émergentes qui améliorent nos capacités doit être au premier plan de la *Stratégie de l'ARC*. Le renouvellement des capacités et les investissements nous permettront de suivre le rythme des alliés et des adversaires tout en restant une force aérienne et spatiale de pointe.





MISSION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ARC



**UNE PUISSANCE
AÉRIENNE ET SPATIALE
PERTINENTE, RÉACTIVE
ET EFFICACE**

Générer une puissance aérienne et spatiale pertinente, réactive et efficace au pays et à l'étranger.

En tant que partie intégrante des FAC, l'ARC fournit au gouvernement du Canada et aux Canadiens une puissance aérienne et spatiale nationale pertinente, réactive et efficace. Ces principes durables ont été au cœur du succès de l'ARC au cours des décennies précédentes et demeurent primordiaux aujourd'hui et à l'avenir. Inspirée par sa vision, l'ARC accomplira sa mission, qui consiste à relever les défis de défense du Canada aujourd'hui et à l'avenir, en se concentrant sur quatre **objectifs stratégiques** :

- 1. Valoriser nos gens et investir dans leur avenir.**
- 2. Être prêts à mener des opérations.**
- 3. Se moderniser pour l'avenir.**
- 4. S'engager et s'associer pour réussir.**

Ces objectifs sont réalisables et essentiels au bon déroulement de la mission. Des mesures visant à réaliser ces quatre objectifs ont été élaborées et serviront de point de mire pour bâtir l'ARC du futur. Elles ont été affinées tout en respectant les principes clés de la vision et guideront les efforts futurs pour garantir le succès.





- 1. Valoriser nos gens et investir dans leur avenir.** L'ARC du futur sera constituée d'une main-d'œuvre agile, diversifiée et pertinente et possédera une culture qui offre un milieu de travail sécuritaire, inclusif et respectueux pour tous les membres de l'Équipe de la Défense. L'accent est mis sur l'optimisation des compétences individuelles par l'instruction, le perfectionnement professionnel, l'éducation, l'instruction collective et un emploi valorisant.

Mesures :

- a. Cultiver des valeurs et des comportements au sein de l'ARC qui respectent le Code de valeurs et d'éthique du MDN et des FAC, ainsi que *L'éthos des Forces armées canadiennes : Digne de servir*, notamment la loyauté, l'intégrité, le courage, l'excellence, l'inclusion et la responsabilité, pour répondre aux attentes des Canadiens.
- b. Renforcer le principe selon lequel toutes les personnes font partie intégrante de l'accomplissement de la mission en faisant valoir le fait que des groupes diversifiés et inclusifs garantissent la production d'effets militaires supérieurs, car un environnement inclusif nous permet d'exploiter le plein potentiel de tous les membres de l'Équipe de la Défense.
- c. Renforcer les efforts d'attraction, de recrutement, d'instruction et de maintien en poste afin d'atteindre et de conserver la quantité d'effectifs qualifiés en activité requise pour les opérations soutenues.
- d. Privilégier un équilibre sain entre le mode de vie, la famille et le service, qui permet aux membres de l'ARC de s'épanouir.
- e. Raffiner les systèmes de soutien du personnel afin de maximiser les ressources consacrées au bien-être des membres et de leurs familles tout en reconnaissant la priorité de la mission.
- f. Promouvoir le principe du perfectionnement professionnel continu, de l'art opérationnel militaire à la maîtrise de la puissance aérienne et spatiale, dans l'ensemble de l'institution.
- g. Optimiser la gestion des talents et la planification de la relève pour les membres de l'ARC de la Force régulière et de la Première réserve grâce à une évaluation fondée sur le caractère et à une communication ouverte, tout en permettant des parcours de carrière flexibles.
- h. Moderniser et agrandir la force de Première réserve par l'entremise d'un modèle de service agile et d'un rôle accru à l'appui des capacités nouvelles et actuelles de l'ARC.

2. Être prêts à mener des opérations. L'ARC disposera d'une force prête à l'action et apte au combat et atteindra l'excellence opérationnelle pour exécuter des missions à l'appui des intérêts canadiens au pays et à l'étranger. La priorité sera accordée à l'acquisition des capacités qui sont essentielles pour répondre à nos engagements opérationnels actuels.

Mesures :

- a. Optimiser l'état de préparation et les ressources aériennes et spatiales pour garantir la capacité de produire des effets cinétiques et non cinétiques.
- b. Maximiser l'utilisation d'environnements d'essai et d'entraînement opérationnels synthétiques et mixtes distribués afin de permettre un cycle « réflexion – essai – tactique – entraînement » de façon pertinente et rapide selon la menace de l'adversaire.
- c. Rechercher et exploiter les possibilités d'instruction qui améliorent l'intégration avec les partenaires interarmées et de coalition, dans le but d'améliorer les compétences dans toute la gamme de l'emploi des forces et de la gestion des ressources.
- d. S'assurer que les outils nécessaires à la création de capacités, au commandement et à l'emploi des forces sont synchronisés avec les parties prenantes dans l'ensemble des FAC. Ces outils comprendront la mise en place de systèmes C2 robustes, une structure organisationnelle équilibrée, la fusion des informations et des données des capteurs interarmées, l'analyse des données, la capacité, l'infrastructure, l'approvisionnement national, la protection des forces, le personnel et l'instruction individuelle et collective.
- e. Atteindre et maintenir la cyberrésilience en incorporant des concepts de cyberassurance de la mission pour protéger les capacités opérationnelles.
- f. Donner la priorité à la gestion de l'environnement, conformément à la stratégie « Cap sur la carboneutralité », afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de parvenir à une empreinte carboneutre d'ici 2050.



Programmes de modernisation de l'ARC approuvés/financés (échantillon)

- Modernisation du NORAD
 - Modernisation du Centre multinational d'opérations aériennes du Canada
 - Radar transhorizon – Arctique et polaire (OTHR-A et OTHR-P)
 - Modernisation des capacités et systèmes clés de commandement, de contrôle et de communication
 - Mise à niveau de l'infrastructure de chasseurs et des capacités d'alerte de réaction rapide du NORAD
 - Armes air-air avancées (missile avancé à courte portée, missile air-air à moyenne portée et missile air-air à longue portée)
 - Modernisation et mise à jour des radios numériques et de l'équipement de réseau de l'ARC pour accroître les capacités de contrôle d'armement aérien
 - Modernisation de l'infrastructure d'entraînement opérationnel aérien
- Projet de capacité future en matière d'avions chasseurs (PCFAC)
- Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol (ASTRV)
- Aéronef multimitions canadien (AMC)
- Système d'aéronef télépiloté (SATP)
- Modernisation à mi-vie du Cormorant (MMVC)
- Programme de formation du personnel navigant de l'avenir (FPNA)
- Projet de renforcement des capacités de surveillance spatiale aux fins de défense (PRCSSD)
- Projet de communications par satellite améliorées – Polaire (ESCP-P)
- Surveillance de l'espace 2 (SdeE 2)

- 3. Se moderniser pour l'avenir.** L'ARC adoptera des technologies novatrices, émergentes et perturbatrices de façon pertinente et rapide. L'objectif est d'atteindre et de maintenir un avantage opérationnel en accomplissant l'évolution de l'ARC vers une force aérienne et spatiale intégrée, soutenue par un cadre et une feuille de route numérique robustes, et capable de mener des opérations de manière transparente avec des partenaires et des alliés interarmées dans tous les domaines.

Mesures :

- a. Bâtir une ARC qui est « conçue de façon numérique » afin d'atteindre la domination de l'information et la supériorité de décision.
- b. Continuer à faire des investissements importants dans l'entreprise d'instruction de l'ARC afin de tirer parti de technologies et de méthodologies d'instruction modernes et de classe mondiale.
- c. Optimiser l'efficacité de l'équipe de l'ARC en maximisant l'utilisation d'outils et de processus numériques modernes.
- d. Investir dans les technologies émergentes et perturbatrices (p. ex. IA, AM et TQ) pour continuer à faire en sorte que l'ARC soit à la fine pointe du développement de la puissance aérienne et spatiale.
- e. Tirer parti de façon proactive des processus de planification des FAC axés sur les concepts et les capacités, et fondés sur les menaces, afin d'assurer un dépassement opérationnel continu et soutenu des capacités aériennes et spatiales de l'ARC.
- f. Plaider de façon proactive auprès du MDN, des FAC et de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD) pour acquérir et recapitaliser les capacités opérationnelles et de soutien de l'ARC de façon pertinente et rapide.
- g. Se faire le champion des processus qui favorisent et inculquent la créativité et l'innovation individuelles ou organisationnelles.



4. S'engager et s'associer pour réussir. L'engagement avec les Canadiens et le renforcement des partenariats seront essentiels pour obtenir un avantage opérationnel. En fin de compte, l'ARC sera un partenaire de choix crédible et respecté, car elle possédera les capacités techniques, opérationnelles et intellectuelles nécessaires pour s'intégrer aux autres éléments des FAC ainsi qu'à l'ensemble du gouvernement, à l'industrie, aux établissements universitaires et aux alliés et partenaires du Canada.

Mesures :

- a. Améliorer les capacités de planification et d'emploi pour atteindre les objectifs des forces interarmées et pangouvernementaux.
- b. Communiquer avec les Canadiens pour attirer et recruter du personnel nouveau, compétent et diversifié afin de s'assurer que nos équipes possèdent une variété de perspectives et de talents, permettant ainsi des résultats militaires supérieurs.
- c. Renforcer les relations avec les principaux partenaires et alliés ainsi qu'avec les industries de la défense et de la sécurité pour le développement et l'acquisition de capacités aériennes et spatiales.
- d. Entretenir des relations de coopération avec le monde universitaire, les établissements scientifiques et l'industrie afin d'exploiter les avancées scientifiques et technologiques et les possibilités de formation et d'études.
- e. Donner la priorité à l'engagement avec les alliés pour renforcer les relations et notre crédibilité, tout en recherchant des possibilités d'intégration et d'interopérabilité efficaces.

En travaillant à l'atteinte de ces objectifs stratégiques, l'ARC obtiendra un avantage opérationnel en tant que force aérienne et spatiale agile, intégrée et inclusive. En concentrant ses efforts de développement des forces sur la défense du Canada et de l'Amérique du Nord, l'ARC du futur deviendra la force aérienne et spatiale dont le Canada a besoin pour relever les défis futurs au pays et à l'étranger.





La *Stratégie* communique les initiatives qui transformeront l'organisation. Les détails nécessaires à la mise en œuvre des mesures requises seront élaborés en collaboration au sein de l'ARC. Cette dernière élaborera et mettra en œuvre un plan de campagne reflétant les personnes, l'état de préparation, la modernisation et les partenariats qui permettront à l'organisation d'évoluer. Le plan de campagne décrira et classera par ordre de priorité les activités auxquelles l'ARC doit consacrer du temps, des efforts et des ressources, et il sera révisé dans le cadre du Guide de planification annuelle de l'ARC. Ensemble, la politique de défense *Protection, Sécurité, Engagement, la Stratégie* et le plan de campagne formeront une suite complète de documents stratégiques qui permettront la communication, la collaboration et l'évolution pour l'ARC dont le Canada a besoin pour relever les défis futurs.

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE DE LA STRATÉGIE

Notre vision Obtenir **un avantage opérationnel** en tant que force aérienne et spatiale **agile, intégrée et inclusive.**

Notre mission Générer une puissance aérienne et spatiale pertinente, réactive et efficace au pays et à l'étranger.

Nos objectifs

Valoriser nos gens et investir dans leur avenir.

Une main-d'œuvre agile, diversifiée et pertinente grâce au perfectionnement professionnel et à l'épanouissement personnel.

Être prêts à mener des opérations.

Une force prête à l'action et apte au combat qui atteint l'excellence opérationnelle au pays et à l'étranger.

Se moderniser pour l'avenir.

Innover de façon pertinente et rapide pour atteindre et maintenir un avantage opérationnel.

S'engager et s'associer pour réussir.

Une force respectée possédant les capacités nécessaires pour s'intégrer efficacement aux alliés et aux partenaires.



Prochaines étapes

Communiquer



Collaborer



Évoluer



La menace qui pèse sur la souveraineté et les intérêts du Canada à l'étranger, créée par la concurrence pour l'hégémonie mondiale et l'évolution des technologies, demeure aussi importante aujourd'hui qu'à tout autre moment de notre histoire. Nous sommes confrontés à des défis nouveaux et uniques, car les adversaires potentiels disposent de capacités accrues pour produire des effets dévastateurs jusqu'à notre porte et menacer notre souveraineté. Les récents événements mondiaux ont montré que nos concurrents ont non seulement la capacité d'agir, mais aussi l'intention de le faire. L'ARC doit donc être prête à combattre et à vaincre.

Force prête à l'action et apte au combat, l'ARC obtiendra un avantage opérationnel en tant que force aérienne et spatiale agile, intégrée et inclusive. La réalisation de notre vision nécessitera des innovations et des investissements dans l'institution. Il en résultera une ARC qui se concentre sur la valorisation de son personnel et l'investissement dans son avenir, et qui est prête pour les opérations d'aujourd'hui et de demain tout en dialoguant avec ses partenaires et ses alliés.

L'avenir de l'ARC, et en fin de compte, la sécurité des intérêts et des valeurs du Canada, dépend des mesures que nous prenons aujourd'hui. Je demande à tous les membres de l'ARC, civils et militaires, de ceux qui travaillent en soutien à ceux qui mènent des opérations, d'adopter notre nouvelle vision et de se joindre à moi pour parcourir le chemin menant à la future force aérienne et spatiale du Canada. En travaillant ensemble, nous construirons une ARC de renommée mondiale qui répondra aux exigences de la défense aérienne et spatiale du Canada pour les années à venir.